

C. 145-45.

130

COMMISSION chargée de l'examen : 1<sup>o</sup> du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'**Exposition internationale** qui a eu lieu en 1894 à **Anvers**; 2<sup>o</sup> du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'**Exposition internationale** qui a eu lieu en 1894 à **Lyon**. (N<sup>os</sup> 59 et 60, session 1895.)

Nommée le 3 avril 1895.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : PAUL DECAUVILLE.
- 2<sup>o</sup> — GOMOT.
- 3<sup>o</sup> — GAUTHIER.
- 4<sup>o</sup> — JULES GODIN.
- 5<sup>o</sup> — DURAND.
- 6<sup>o</sup> — BONNEFOY-SIBOUR.
- 7<sup>o</sup> — LECLER.
- 8<sup>o</sup> — LOURTIES.
- 9<sup>o</sup> — FROGIER DE PONLEVOY.



3 Avril 1891

Commission relative aux  
recompenses des expositions d'Anvers  
et de Lyon.

La commission  
M. Leclerc comme Président  
M. Boumfof-Sibour " secrétaire  
M. Lourties rapporteur  
chargé de présenter les conclusions  
conformes à celles du Gouvernement  
sur la répartition que les décorations  
devront exclusivement être réservées aux  
exposants et aux organisateurs des  
expositions, et non à des  
fonctionnaires ou ministres intéressés

Le Président

Le Secrétaire

Leclerc

Boumfof-Sibour

3 Avril 1891

La séance est ouverte à 9 heures,  
M. Lourties donne lecture de son  
rapport dont les conclusions sont  
adoptées par la Commission.

Le dit rapport sera déposé par  
M. Lourties aujourd'hui, sur le bureau  
du Sénat. La séance est plénière à 9 h. 30.

Le Président

Le Secrétaire

Leclerc

Boumfof-Sibour